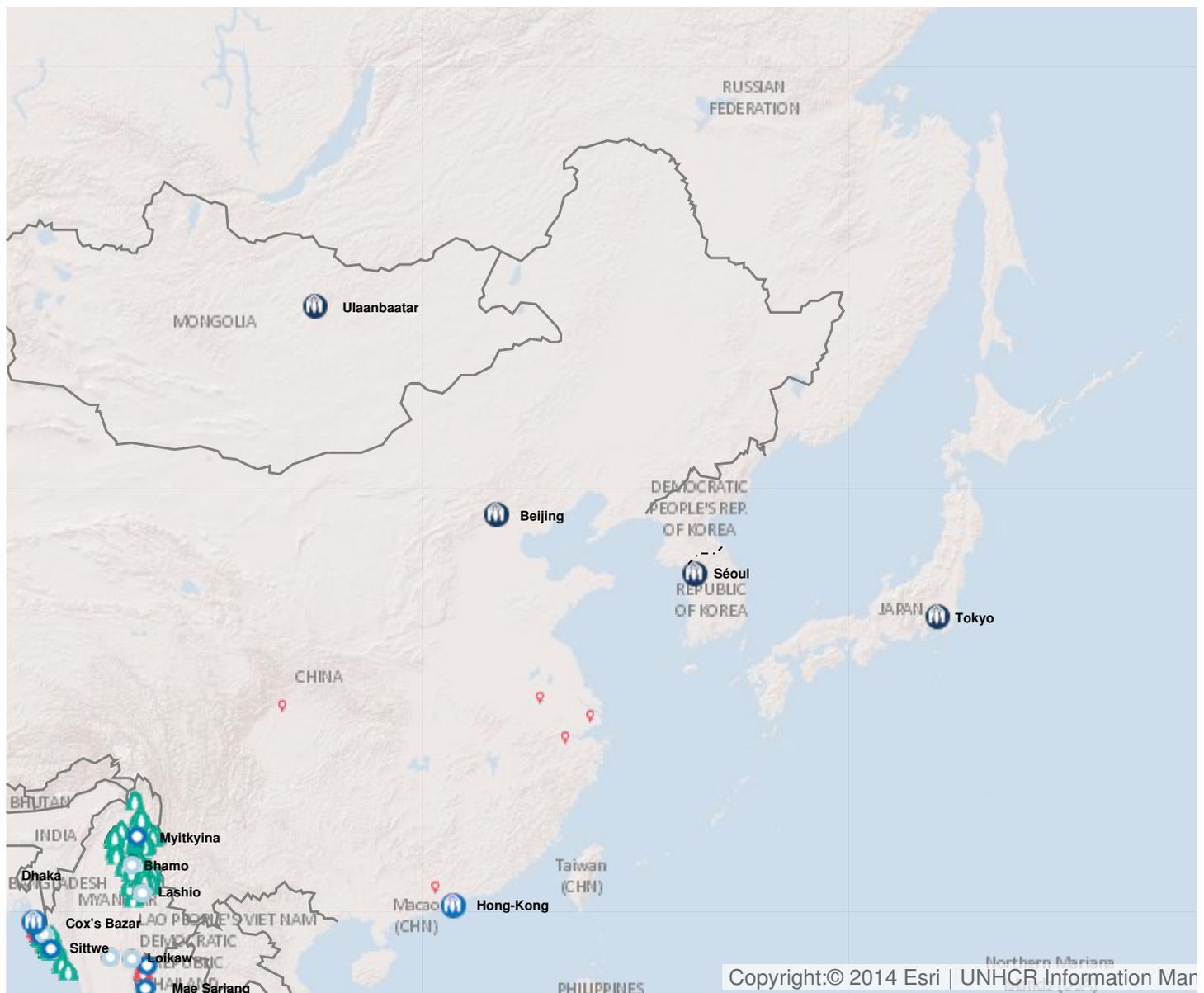


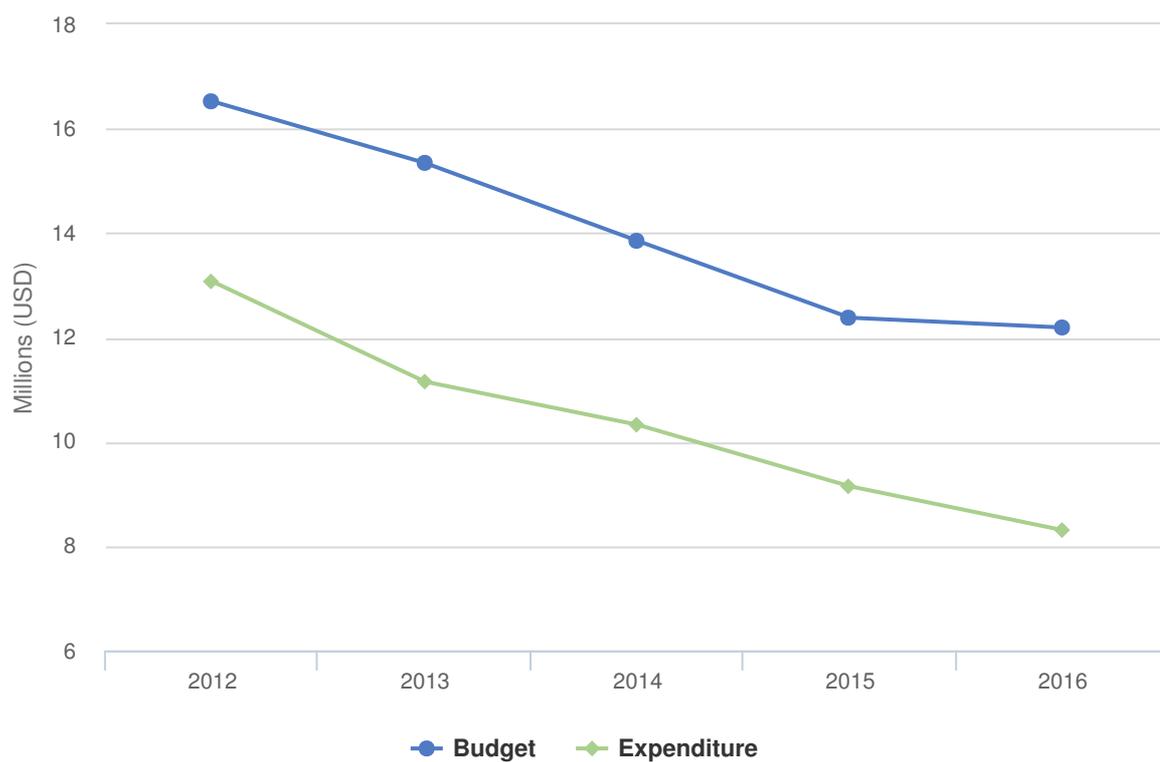
Subregion: East Asia and the Pacific

| Australie | Chine | Japon | Nouvelle-Zélande | Etats des îles du Pacifique | Papouasie-Nouvelle-Guinée | République de Corée |

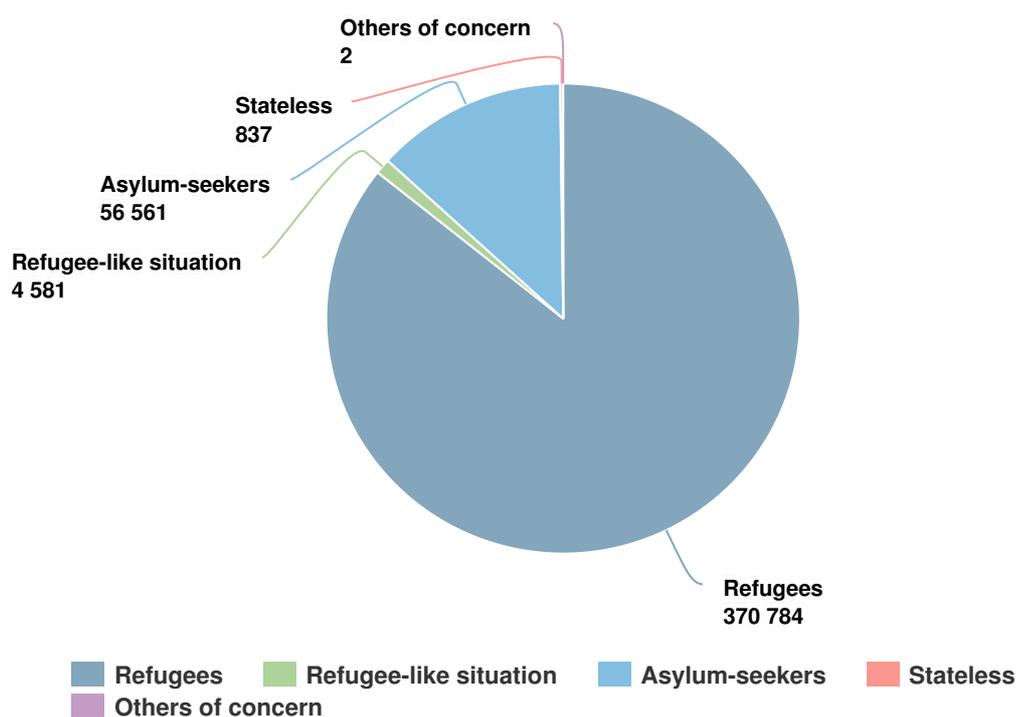


Latest update of camps and office locations **21 Nov 2016**.

Budgets and Expenditure in Subregion East Asia and the Pacific



People of Concern - 2016



Réponse en 2016

En 2016, le bureau régional du HCR en Australie a mis l'accent sur le maintien et le renforcement de l'espace de protection en **Australie** et en **Nouvelle-Zélande** ; l'amélioration de la protection contre le refoulement ; le développement des solutions durables et la promotion d'une vision positive des réfugiés et des demandeurs d'asile. Dans le cadre de la surveillance des procédures de recevabilité et d'éligibilité en Australie et en Nouvelle-Zélande, le bureau régional s'est surtout employé à garantir l'accès à une procédure de détermination du statut de réfugié (DSR) équitable et efficace et à transmettre des commentaires sur les textes législatifs et les lignes directrices. Le HCR a surveillé la politique et la pratique de détention dans les centres de traitement de **Nauru** et **Papouasie Nouvelle-Guinée**. Le HCR est gravement préoccupé par le fait que le traitement des personnes détenues ne respecte pas les normes internationales minimales. En novembre 2016, le gouvernement australien a annoncé un accord bilatéral avec les Etats-Unis pour étudier la relocalisation de réfugiés transférés vers les centres régionaux de traitement en Papouasie Nouvelle-Guinée et à Nauru. Le HCR a exceptionnellement fourni une assistance au titre de ses bons offices en validant les dossiers soumis aux Etats-Unis. Le HCR a mené des actions de sensibilisation auprès du grand public par l'intermédiaire de nombreux médias, comme la campagne "*Human Lives, Human Rights*" qui souligne les contributions positives des réfugiés en Australie.

La stratégie du HCR dans le Pacifique visait à : fournir un soutien pratique aux Etats afin qu'ils intègrent des garanties de protection et élaborent une politique et un cadre national pour les réfugiés; soutenir le renforcement des capacités ; fournir un soutien aux personnes relevant de la compétence du HCR.

La **Chine** a signé la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967, mais elle doit encore adopter des dispositions législatives ou administratives relatives à l'asile. En l'absence de cadre juridique national, le HCR effectue la DSR et aide le gouvernement à trouver des solutions durables pour les réfugiés. En 2016, le HCR a concentré ses efforts sur le plaidoyer pour l'adoption d'un cadre législatif relatif à l'asile et à l'apatridie et a mené des activités de renforcement des capacités auprès des partenaires gouvernementaux pertinents. A Hong Kong, le gouvernement a mis en œuvre le Mécanisme unifié de sélection pour déterminer le statut des demandeurs d'asile en mars 2014 et le sous-bureau de Hong Kong (SOHK) a cessé d'effectuer la DSR. En 2016, 52 nouveaux demandeurs potentiels ayant contacté le SOHK ont été orientés vers la procédure gouvernementale dans le cadre du Mécanisme unifié de sélection.

En **République de Corée**, le HCR et plusieurs organisations de défense des réfugiés ont publié une étude détaillée sur les conditions et les procédures pour les demandeurs d'asile dans les points d'entrée coréens. Cette étude exprimait des préoccupations concernant les lois et les procédures relatives aux demandes d'asile à l'aéroport et les conditions matérielles dans lesquelles les demandeurs d'asile non admis étaient détenus. Le programme pilote de réinstallation s'est poursuivi en 2016, avec l'arrivée de 34 réfugiés du Myanmar en provenance de Thaïlande. L'arrivée d'un autre groupe de taille équivalente en provenance de Thaïlande est prévue pour 2017.

Au **Japon**, le nombre de demandeurs d'asile a continué d'augmenter en 2016, atteignant plus de 10 000 personnes, soit une hausse de 44 pour cent par rapport à 2015. Cela a créé une pression importante sur le système existant de DSR. Le Japon a accueilli 18 réfugiés du Myanmar en provenance de Malaisie dans le cadre du programme officiel de réinstallation. En mai 2016, le gouvernement a annoncé l'admission de 150 étudiants syriens sur les cinq prochaines années, dont 100 gérés par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Le HCR a fourni des conseils politiques et techniques au JICA pour l'élaboration d'un cadre d'admission de 100 étudiants syriens réfugiés dans le cadre d'un programme de bourses d'études.

Au cours de l'année 2016, le HCR a renforcé son partenariat avec le ministère de la Justice grâce à un dialogue régulier, des activités de renforcement des capacités et quelques nouveaux programmes de formation. Cependant, en raison d'un manque de ressources, la capacité du HCR pour soutenir les efforts du gouvernement afin d'examiner et de gérer un nombre croissant de demandes d'asile a été limitée. Le HCR a également continué de

favoriser les relations avec son principal partenaire du secteur privé, *Japan for UNHCR* (J4U) afin de mobiliser un soutien plus large en faveur du HCR dans l'ensemble du pays.

2016 Voluntary Contributions to East Asia and the Pacific | USD

Earmarking / Donor	Pillar 1 Refugee programme	All pillars	Total
East Asia and the Pacific overall			
United States of America	0	5,305,600	5,305,600
<i>East Asia and the Pacific overall subtotal</i>	0	5,305,600	5,305,600
Australia Regional Office			
Australia	401,553	0	401,553
<i>Australia Regional Office subtotal</i>	401,553	0	401,553
China			
China	0	17,942	17,942
<i>China subtotal</i>	0	17,942	17,942
Japan			
Private donors in Japan	49,203	0	49,203
<i>Japan subtotal</i>	49,203	0	49,203
Total	450,755	5,323,542	5,774,297

Note: